

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 JANVIER 2017 A 20H

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal.....	19
Nombre de membres en exercice	19
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération	16
Date de la convocation et d'affichage.....	13 janvier 2017

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT et le DIX NEUF JANVIER à 20 H, le Conseil Municipal de Génissieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian BORDAZ, Maire.

PRESENTS : Christian BORDAZ, Maire ; Michel CHAPET, Marie-Odile BOSSAN, Jean-Pierre CAILLET, Corine FHAL, Louis CLAPPIER, adjoints ; Philippe DE GOUSTINE, Marie-Geneviève BIARD, Marie MOURIER, René PARREAULT, Nicole TISSEYRE, Gilles BRAGHINI, Jean-Claude MITRIDATE, Martial BEGHIN, Hélène PRAL et Pierre GRANGEON.

PROCURATION : Néant.

ABSENTS ET EXCUSES : Evelyne FRAYSSE, Alexandra FERRIEUX et Olivier SALADINI.

Corine FHAL a été élue secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Lecture et approbation du compte rendu du 15 décembre 2016. Vote par 1 abstention, 2 contre et 13 OUI.

ANNONCES

- 21-22-23/01 : fête de la St-Vincent à TRIORS.

- Du 09/02 au 25/06 exposition et rencontre par le Département de la Drôme et Valence Romans Agglo aux archives départementales.

- Sortie du livre « le dernier combat de l'homme » aux éditions Beaurepaire par M. Régis VOLLE, génissiois.

INTERVENTION DE Mme Caroline BRELLIER, architecte B_Cube qui présente le projet de construction de la nouvelle mairie.

DELIBERATIONS

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Suite à la démission de M. Norbert PERRIN, conseiller municipal de la liste « Génissieux différemment », M. Pierre GRANGEON, suivant sur la liste, est désigné pour le remplacer conformément à l'article L.270 du Code électoral.

Vote à l'unanimité.

REPLACEMENT D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DEMISSIONNAIRE AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Madame Hélène PRAL remplacera Monsieur Norbert PERRIN démissionnaire au sein de la commission « finances » et de la commission « information et communication ». Vote à l'unanimité.

FONCIER : autorisation de signature du compromis et de l'acte d'achat de terrains

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme il est prévu l'extension de la zone de carrière sur le quartier des Gorces. Les propriétaires concernés ont donné leurs accords pour céder à la commune une bande de terrain au prix de 0,70 euros le m² sous deux conditions suspensives : que le nouveau PLU soit applicable et que les terrains concernés soient inclus dans une autorisation de carrière. Il s'agit des parcelles suivantes :

- M. & Mme Jean JOUD parcelle WB 42p pour 2.630 m², soit 1.841,00 euros.
- M. Thierry ARGOUD parcelle WB 46p pour 6.369 m², soit 4.458,30 euros.
- M. & Mme Christine VEILLEUX parcelle WB 34p pour 5.408 m², soit 3.785,60 euros.
- M. Maurice GRENIER parcelle WB 55p pour 1.748 m², soit 1.223,60 euros.
- MM. Max & Alexandre MORIN parcelle WB32p pour 9.696 m², soit 6.787,20 euros.

Vote par 5 CONTRE et 11 POUR.

FONCIER : TROTTOIRS MONTEE DE LA GARENNE : acquisition de la parcelle AB 275

Afin de poursuivre les trottoirs jusqu'en haut de la montée de la Garenne, il y a lieu d'acquérir, à l'euro symbolique, la parcelle AB 275 d'une superficie de 45 m² et appartenant à Mme Fabienne GIRIN. Vote à l'unanimité.

INTERCOMMUNALITE : transfert de la compétence PLUi

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové du 24 mars 2014, dite loi ALUR, rend obligatoire le transfert de la compétence PLUi à la communauté d'agglomération, sauf opposition d'au moins un quart des communes membres représentant au moins 20% de la population. A l'unanimité, le conseil s'oppose au transfert de la compétence PLUi à la Communauté d'Agglomération.

PATRIMOINE : INTEGRATION DE PARCELLES DANS LE DOMAINE PUBLIC

Monsieur le Maire donne lecture d'une liste de parcelles situées dans le domaine privé de la Commune qui doivent être intégrées dans le domaine public. Vote à l'unanimité.

COLLECTE DES DECHETS : avis du conseil sur le mode de collecte.

La communauté d'agglomération a le projet d'installer des bacs collectifs aériens sur la commune afin de faciliter la collecte et réduire les coûts. Le conseil désapprouve cette perspective et exprime son attachement au système actuellement en vigueur basé sur la collecte des bacs individuels. Vote à l'unanimité.

CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE GENISSIEUX ET LA COMMUNE DE GEYSSANS POUR UNE AIDE A L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS ET ACTES D'URBANISME

Suite au désengagement de l'Etat en matière d'urbanisme, Monsieur le Maire de Geyssans a contacté la commune afin de bénéficier de l'aide du service instructeur pour la gestion de l'urbanisme. Un projet de convention définit les modalités de la mise à disposition du service urbanisme de la commune de Génissieux auprès de la commune de Geyssans. Il est proposé un tarif de 30 €uros l'heure. Vote à l'unanimité.

INFORMATIONS DU MAIRE

- Courrier reçu de la Poste qui annonce la suppression de la permanence du jeudi matin à compter du 1^{er} juillet 2017.
- Proposition de l'Agglomération pour installer deux bornes wifi à sa charge. La commune fournira la connexion internet.

RAPPORT DES COMMISSIONS

TRAVAUX (Michel CHAPET)

- Les travaux concernant les arrêts de bus, avec piste cyclable et trottoirs entre les deux ronds-points sud, ont été commandés. Ce dossier bénéficie d'une aide du Département de 5.476 €uros.
- La Communauté d'agglomération va réaliser l'extension du réseau pluvial sur la montée de la Garenne.
- Une habitante de la rue Simon Chopin propose de participer au concours des maisons fleuries 2017. Il y a lieu de créer un comité de pilotage.
- La prochaine réunion de la commission aura lieu le jeudi 26 janvier à 14h.

TRAVAUX (Jean-Pierre CAILLET)

- Un devis a été demandé pour le changement du parquet du gymnase en bois très dur (merbau) qui sera posé sur l'existant.
- Le dossier de la nouvelle mairie est en cours de finalisation.

COMMUNICATION (René PARREAU)

- La Lucarne de janvier est en préparation chez l'imprimeur.

URBANISME (Louis CLAPPIER)

- Compte rendu de la réunion du 17 janvier, au cours de laquelle ont été étudiés
 - ☞ 6 permis de construire (dont 1 extension et 1 aménagement de maison individuelle) avec avis favorable.
 - ☞ 9 déclarations préalables pour : clôtures (2), division en vue de construire (3), piscine (2), modification extérieure (1), panneaux photovoltaïques (1 sous réserve de compléments).
 - ☞ 5 certificats d'urbanisme
- Ce sont donc 2 permis d'aménager (PA), 29 permis de construire (PC), 39 déclarations préalables (DP), 33 certificats d'urbanisme (CU) qui ont été instruits en 2016 par la mairie de Génissieux.
- Information sur la mise en place de France Mobile, plateforme nationale pour remonter les problèmes de couverture mobile rencontrés sur le territoire. Les modalités seront précisées sur le site internet de la commune et dans la prochaine Lucarne.
- Information sur le dossier du chemin de randonnée qui redémarre suite au changement de responsable à l'agglomération.

FINANCES (Corine FHAL)

- La commission des finances se réunira les lundis 6 février à 19h et 27 février à 18h pour la préparation du budget 2017.

CANTINE (Hélène PRAL)

- L'introduction du pain bio une fois par semaine est très appréciée par les enfants.
- A partir de février un essai sera réalisé avec un fournisseur local pour la viande. Pour les autres produits, les conditionnements et les tarifs seront revus.

VIE ASSOCIATIVE (Gilles BRAGHINI)

- Remerciements aux associations pour leurs participations lors de la fête de Noël.
- Le 29/01 aura lieu le marché de la truffe et de la gastronomie, il accueillera cette année 15 exposants et un atelier culinaire.
- Pour le projet de la course à pied, 2 tracés sont à l'étude.
- Dans le cadre du financement d'une action envers les écoles, la commune financera le transport de 2 classes maternelles à la visite de la caverne du Pont d'Arc ; les entrées sont financées par le sou des écoles.

SOCIAL (Marie-Odile BOSSAN)

- Visite des personnes âgées malades ou hospitalisées par les membres du CCAS.
- Le don du sang aura lieu le jeudi 9 février.
- Participation à la réunion du comité d'éthique de l'EHPAD le 26 janvier.
- Immeuble Orée du Village : 1 T3 a été loué.

Questions diverses

Les filets des panneaux de basket du city park sont à changer.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 23h15
Prochain conseil municipal le 23 février 2017 à 20h (sous réserve de modifications)